

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1,50 jour – 10,50 heures

Tarif

340.00 € HT soit 408.00 € TTC par participant

Public

Personnel non-électricien, d'exploitation ou d'entretien appelé à effectuer des interventions hors tension limitées :

- Au remplacement à l'identique d'un fusible, d'une lampe, d'un accessoire d'appareil d'éclairage, d'une prise de courant, d'un interrupteur...
- Au raccordement simple sur des circuits terminaux
- Au réarmement d'un dispositif de protection

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Formation théorique individualisée, utilisant un **outil multimédia**, avec système d'entrée/sortie permanente.

Le formateur accueille le participant, le connecte à l'outil multimédia, lance la session avec une phase d'introduction pour apprivoiser l'outil multimédia et répondre aux questions du stagiaire pendant toute la durée de la formation.

Formation pratique en groupe réduit sur maquette pédagogique avec réussite à l'examen théorique.

Etudes de cas, mises en situations individuelles et collectives.

Salle de formation équipée.

Profil de l'intervenant

Techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'électricité, assurant également des missions techniques auprès des entreprises.

Informations complémentaires

Se munir de ses équipements de protection individuelle (écran facial NF EN166, gants isolants de classe 0, chaussures de sécurité) pour les travaux pratiques.

Objectif professionnel

Obtenir l'habilitation électrique BS-BE Manœuvres (personnel non-électricien effectuant des opérations d'ordre électrique simples)

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Exécuter seul en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples
- Effectuer des manœuvres d'exploitation

Contenu

Tronc commun

Présentation et évolution de la réglementation en électricité

Notions sur les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance alternatif et continu

Les effets du courant électrique sur le corps humain

Les noms et les différents domaines de tension

Les zones d'environnement et leurs limites

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

Prescription de sécurités associées aux zones de travail

Protection collective : mesures, équipements et signalisation

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main)

Conduites à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique dans un environnement électrique

Spécificités BS/BE Manœuvre

Matériels électriques : fonction, caractéristiques, identification

Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser

Mise en sécurité d'un circuit et mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention élémentaire

Habilitation lettre E : limites et analyse des risques

Acteurs concernés par les manœuvres

Informations et échanges de documents avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation

Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant (TP)

Périodicité de recyclage recommandée selon NF C 18-510 = 3 ans

Critères et modalités d'évaluation

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur

Évaluation réalisée tout au long de la formation.

Vérification des acquis par le formateur à partir des éléments issus de l'outil Multimédia et d'un QCM.

Si réussite aux épreuves (1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique), délivrance d'un avis individuel nominatif d'habilitation.

Proposition pour titre d'habilitation électrique : Avis du formateur donné sur le niveau requis par le stagiaire permettant au chef d'entreprise de délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

